Calédonienne des Eaux

cofrac ACCREDITATION N° 1-5711 PORTÉE DISPONIBLE SUR ESSAIS WWW.COFRAC.FR

LA QUALITE POUR L'EAU

LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	:	**NOUMEA STEPS Exploitation**	Echantillon prélevé par	:	**AMABILI.Bélinda**
N° d'enregistrement	:	**1802621**	Date de prélèvement	:	**19/07/18 à 11:00**
Nature du prélèvement	:	**EAU USEE**	Date d'arrivée au laboratoire	:	**19/07/18 à 12:50**
Lieu du prélèvement	:	**STEP ANSE VATA - EAU TRAITÉE BILAN 24 HEURES**	Date début d'analyse	:	**19/07/18**
			Date de validation	:	**27/07/18**
			Température du contenant	:	**12,0°C**

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Valeurs limite(*)	Limite de Quantification
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES				
pH (2).....	7,8		6,5 à 8,5	
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10523)				
Titre alcalimétrique complet.....	19,7	°f		2,0
(Méthode d'analyse : MÉTHODE INTERNE)				
Température de mesure du pH.....	15,7	°C		0,1
(Méthode d'analyse : THERMOMÈTRE)				
PARAMETRES INDÉSIRABLES				
Azote total.....	2,6	mg/l en N	15,0	0,5
(Méthode d'analyse : ISO 29441 : AVRIL 2010)				
Nitrites.....	< 0,2	mg/l en N		0,2
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10304-1)				
Nitrates.....	< 0,2	mg/l en N		0,2
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10304-1)				
Ammonium.....	2,42	mg/l en N		0,05
(Méthode d'analyse : NF ISO 15923-1)				
Azote de Kjeldahl.....	2,4	mg/l en N		0,5
(Méthode d'analyse : CALCUL)				
Phosphore.....	1,9	mg/l en P	2,0	0,1
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 15681-2)				
Phosphates.....	4,6	mg/l en PO4		0,2
(Méthode d'analyse : NF ISO 15923-1)				
PARAMETRES CHIMIQUES				
Demande biochimique en oxygène.....	6	mg/l en O2	25	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)				
Matières en suspension (2).....	8,68	mg/l	35,00	2,00
(Méthode d'analyse : NF EN 872)				
ST-DCO (2).....	27	mg/l en O2	125	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705)				

PROVINCE SUD direction de l'environnement — ARRIVÉ LE : - 9 AOUT 2018 — N° 20185-201814

	Dir	CM Conseil Consult.	CM Code ENV	CM Projets Transv.	CE Com	SGN	SAF	SICIED	SCBT	PPRB	PZF
AFFECTÉ								1			
COPIE											

OBSERVATIONS : VM 16/08 → 17/08 → BICI E/LP

PL

(2) Paramètre couvert par l'accréditation

Mesure in situ : Débit 24h : 3219 m3

COMMENTAIRES :

Paramètres analysés conformes à la réglementation NE

L'azote est inférieure à la valeur limite fixée à 15 mg/l.
La DBO est inférieure à la valeur limite fixée à 25 mg/l.
Les MES sont inférieures à la valeur limite fixée à 35 mg/l.
Le phosphore est inférieur à la valeur limite fixée à 2 mg/l.
La DCO est inférieure à la valeur limite fixée à 125 mg/l.

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Nouméa, le 27 Juillet 2018

Le Chef de laboratoire
VANESSA LAVIGNE

EN/CAN/13
Indice de révision : a